



**16èmes EDITION des  
"RENCONTRES ARTISTIQUES de PRINTEMPS en PAYS MORNANTAIS"  
Le SAMEDI 25 et le DIMANCHE 26 Avril 2015**

**REGLEMENT**

**Les Amis des Arts de la Région de Mornant**, en partenariat avec la commune de **St Didier sous Riverie**, de la Communauté de Communes et de la Maison de Pays de Mornant, vous proposent de participer à l'exposition des 16èmes Rencontres Artistiques de Printemps en Pays Mornantais.

**Date limite d'inscription :** [03 Avril 2015](#)

**Dépôt des œuvres :**

- **Mairie de St Didier sous Riverie.**
  - **Le lundi 20 et le Mardi 21 Avril 2015 de 15h00 à 19h00**

**Retrait des œuvres :** [Le dimanche 26 Avril 2015 de 18h à 19h](#)

**Modalités de participation à l'exposition :**

- Droit d'accrochage gratuit
- Au dos des tableaux, inscrire nom, adresse, téléphone, titre et prix de l'œuvre
- Fournir les tableaux avec un système d'accrochage
- Les huiles et les acryliques ne doivent pas être encadrées (maximum 30 figures, soit 92x73cm)
- Les copies ne sont pas acceptées
- Prévoir 2 œuvres maximum, les œuvres ne sont pas assurées par les organisateurs
- Vous disposez d'une grille de 1m de large et de 2m de haut pour vos deux œuvres

Tous les artistes amateurs sont invités à exposer sur le thème « **Les Joyaux de St Didier, Nature & Arbres Fruitières en Liberté** », **le concours étant réservé aux habitants de la COPAMO** qui offre les prix.

Les **villes jumelées** sont récompensées par un **prix spécial Maison de Pays**.

Prix « **coup de cœur** » par le Maire de **St Didier sous Riverie**.

Un repas à **10€** sera proposé aux artistes et à leurs amis sur inscription (celui-ci sera servi à l'intérieur du Bouldrome ou en extérieur, suivant les conditions climatiques).

**Installation** : l'installation de l'exposition sera assurée sous la seule responsabilité de la mairie.

Permanences et transactions : pendant la durée de l'exposition, les permanences et l'accueil des visiteurs seront assurés par la commune organisatrice et les artistes volontaires : votre présence est donc souhaitable selon vos disponibilités. Vous les communiquerez lors du dépôt des œuvres. Les transactions des œuvres proposées à la vente sont de la responsabilité de chaque artiste.

**Responsabilité** : bien qu'une surveillance soit mise en place pendant les heures d'exposition, la mairie de **St Didier sous Riverie** décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter :**

Nathalie Villard, Mairie de St Didier sous Riverie – le Bourg, St Didier sous Riverie 69440

Tel : 04.78.81.84.26 – Fax : 04.78.81.87.57

Mail : [mairie.st.didier@cc-paysmornantais.fr](mailto:mairie.st.didier@cc-paysmornantais.fr)

---

# Règlement à conserver par l'artiste



**16<sup>èmes</sup> EDITION DES  
« RENCONTRES ARTISTIQUES DE PRINTEMPS EN PAYS MORNANTAIS »  
LE SAMEDI 25 et LE DIMANCHE 26 Avril 2015**

Thème retenu : « **Les Joyaux de St Didier (Arbres & Fruits dans la Nature)** »

**Vernissage le dimanche 26 Avril à 11h00  
au Boulodrome de St Didier sous Riverie.**

Inscrivez-vous en retournant le bulletin d'inscription ci-dessous avant le **3 Avril 2015** à :

Rencontres Artistiques de Printemps 2015  
Mairie de St Didier sous Riverie, le Bourg  
69440 St Didier sous Riverie

ou par E-mail : [mairie.st.didier@cc-paysmornantais.fr](mailto:mairie.st.didier@cc-paysmornantais.fr)

---

**Bulletin d'inscription - Rencontres Artistiques de Printemps en Pays Mornantais  
25 et 26 Avril 2015 à St Didier sous Riverie (69440)**

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TEL : ..... MAIL : .....

Titre des œuvres (en majuscules)	Nature des œuvres	Format	Valeur

Nombre de repas à réserver : **10 euros** x ..... = .....€

(Règlement à l'ordre de : **xxxxxx** )

---